

Mr et Mme BEAUGRAND

62990 BOUBERS-LES-HESMOND

Boubers-les-Hesmond, le 20 janvier 2023

objet : enquête publique / Eoliennes Magnolias – Boubers-les-Hesmond

Nous avons parcouru les principales lignes du dossier. Celui-ci est très fourni (voire trop fourni, en particulier sur toutes les méthodologies et généralités) et peut-être que nous n'y avons pas vu les réponses à nos questions.

Concernant le dossier en objet, nos remarques et interrogations sont les suivantes.

1) Volet paysager :

Nous sommes propriétaires d'une habitation sise au nord de la commune, au lieu appelé dans le dossier « hameau de la Tourterelle ».

La simulation photographique montre que les 4 éoliennes seront visibles depuis notre habitation.

Les modèles d'éoliennes retenues sont en effet parmi les plus grandes qui existent sur le territoire alors même que la surface communale de Boubers-les-Hesmond est extrêmement réduite. Leur implantation est fatalement proche des habitations, en particulier de la nôtre.

***Ces éoliennes sont donc beaucoup trop grandes et trop proches pour un si petit village (environ 90 habitants),***

2) Saturation locale et régionale

Le Pas-de-Calais (à l'intérieur des terres) fait sa « part » en terme de production d'énergie renouvelable. ***Ne peut-on pas laisser des territoires vierges d'éoliennes ?***  
Pourquoi en implanter si peu sur le littoral du Nord et du Pas-de Calais ?

3) Niveau sonore.

Il est indiqué dans le dossier qu'en cas d'émergence sonore (mesurée après 6 mois de fonctionnement) supérieure aux normes, des adaptations seront réalisées: bridage, mise à l'arrêt de certaines machines, voire DEPLACEMENT DE MACHINES. Qui va financer cette étude acoustique ? Quelle sera sa durée ? ***Un démontage et déplacement de machine serait-il réellement effectué si non-conformité ?***

#### 4) Volet financier

Nous n'avons pas trouvé d'éléments financiers fermes et contractuels.

D'après des tracts distribués dans nos boîtes à lettres, une dotation initiale serait versée à la commune, ainsi qu'à la Communauté de Communes des 7 vallées et au Département.

Ces 2 dotations sont 2 à 3 fois plus élevées que celles versées à la commune alors que nous sommes les premiers impactés. **Ceci n'est pas juste.**

#### 5) Prix de l'électricité

Les tracts indiquent également un coût moindre du Kwh pour les habitants, sans indiquer de chiffre ni de durée.

Compte-tenu de la gêne occasionnée, une compensation minimale serait, par exemple : **électricité gratuite dans une limite de x KWH par an** (il ne s'agit pas de favoriser le gaspillage) pour chaque foyer de Boubers les Hesmond

#### 6) Cap des 20 ans

Que se passera-t-il précisément dans 20 ans ?

Les éventuels avantages financiers seront-ils a minima reconduits ou courent-ils le risque d'être supprimés ?

S'il n'y a pas de compagnie pour poursuivre l'exploitation, les éoliennes seront elles démontées et aux frais de qui ?

#### 7) CONCLUSION

En l'état du dossier actuel nous sommes défavorables au projet du parc d'éoliennes des Magnolias.

Laurence et Olivier BEAUGRAND